



Annuler la commande socook avec acompte

Par **Brindelune**, le **24/03/2021** à **12:02**

Bonjour,

2018. A ma première visite chez socook, j'ai signé un bon de commande pour un projet de cuisine pour une maison en restauration. J'ai juste décrit des mesures approximatives. Je croyais signer un devis après 2h de discussion. Effectivement, il ne fallait pas rater l'offre TVA offerte.

Bref,

J'ai laissé un acompte de 556€ .

Aujourd'hui 2021, je me sépare, la restauration de la maison n'est pas finie et je me suis emballée pour cette cuisine.

J'ai repoussé 3fois la réalisation.

Comment résilier finalement cette cuisine qui ne me plaît plus. Et que je ne ferai jamais.??

J'ai lu vos articles plus haut.mais je n'arrive pas à trouver les arguments à ma situation.

Merci d'avance mille fois pour vos réponses qui me permettront de voir le bout du tunnel.

Si vous avez un modèle de lettre, je suis preneuse car mon cerveau tourne au ralenti.voila mon mail:

derniervirage@hotmail.com

Géraldine

Par **youris**, le **24/03/2021** à **13:09**

bonjour,

je vous conseille de négocier auprès de votre vendeur car si vous avez versé un acompte, le vendeur n'a aucune obligation de vous le restituer et peut exiger le versement du solde dû.

salutations